

CONNAÎTRE

Le COLLECTIF REGIONAL D'ACTIVITES MUSICALES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Créé en 1982, le CoRéAM a pour objectif de promouvoir et développer l'action musicale dans notre région. Régi par la loi du 1er juillet 1901, il est reconnu « Association d'Intérêt Général à Caractère Culturel ». Il dispose d'un agrément ministériel en tant qu'organisme de formation continue.

Le CoRéAM, c'est un groupe d'amateurs réunis pour un projet commun, formés et entourés dans une ambiance cordiale par des professionnels reconnus, sous la conduite de Jean-Yves GAUDIN et Fabrice MAURIN, Directeurs Artistiques.

LES CORÉADES

Festival d'automne, itinérant en région, diffusant autour d'une thématique annuelle, une quinzaine de concerts aussi prestigieux que variés. Il se conclut vers le milieu d'octobre avec une tournée de l'orchestre symphonique, durant laquelle se produit, à plusieurs reprises, l'Ensemble Choral Régional.

Le CoRéAM bénéficie du soutien de nombreux partenaires parmi lesquels :

- le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- le Département des Deux-Sèvres
- la Ville de Niort
- le Crédit Mutuel, la MAIF et d'autres donateurs privés.

Il a patiemment construit une co-réalisation importante, tant sur le plan artistique que pour la diffusion, avec l'ensemble choral « Chorus 17 » en Charente Maritime et, depuis 2012, avec le chœur du Conservatoire de Mérignac (33), « Accords libres »



Laissez-vous enchanter

Vous aimez chanter ?

Laissez-vous tenter !

Saison 2021/2022

REQUIEM DE VERDI

*Sans audition préalable,
avec aides multiples à l'apprentissage*

*Venez partager le plaisir de chanter
avec un orchestre symphonique
et des solistes réputés,*



CoRéAM : Collectif Régional d'Activités Musicales en Nouvelle-Aquitaine

12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT tél : 05 49 09 03 11

mail : coream2@wanadoo.fr

site : www.coream.org - Facebook : Ensemble Choral Coream



Laissez-vous enchanter

Chanter dans un cadre associatif ouvert
Offrir des festivals originaux en Région
Réaliser des ateliers de formation
Établir des liaisons pluri-culturelles
Accueillir des adultes mélomanes exigeants
Mettre en synergie professionnels et amateurs

RÉPÉTITIONS

Un week-end par mois, hors vacances scolaires

Le samedi de 15 h à 19 h, le dimanche de 9 h 45 à 17 h.

Au CSC de Ste Pezenne, rue du Côteau St Hubert - 79000 NIORT

(sauf mars, juin et septembre 2022, en principe, à l'Espace Alizé MAIF)

2021 : 13/14 nov. 11/12 déc.

2022 : 8/9 janv. 12/13 fév. 5/6 mars 2/3 avr. 14/ 15mai 11 /12 juin 17/18 sept

Répétition générale 8/9 octobre

Les concerts seront donnés avec orchestre et solistes, au cours du Festival « Coréades 2022 », en octobre .

Le travail est organisé autour de divers responsables :

Jean-Yves GAUDIN, chef d'orchestre

Fabrice MAURIN, professeur de chant, chef de chœur

Mireille GAUDIN, chef de chœur

Massanori KOBICI, pianiste accompagnateur



Des outils de travail (CD, fichiers Muscore) seront mis à votre disposition .

Adhésion Saison 2021-2022

L'adhésion au COREAM est obligatoire (statuts) .

Elle est valable du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Elle a été fixée, sauf cas particuliers *, à cent euros (100 €) par l'assemblée générale ordinaire de février 2020.

L'association étant reconnue d'Intérêt Général, cotisation et dons ouvrent droit à réduction d'impôts de 66%.

L'Atelier 'Ensemble Choral Régional' est une prestation gratuite.

Les partitions restent à votre charge.

Vos données restent confidentielles et ne sont communiquées à aucun tiers.

NOM / PRENOM : _____

PUPITRE : _____

DATE DE NAISSANCE _____

PROFESSION (antérieure, pour les retraités) _____

ADRESSE : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-MAIL : _____

Par ce bulletin, je souhaite m'inscrire à l'Ensemble Choral Régional

☐ Je souhaite acheter la partition.

A.....,..... le

SIGNATURE

* cas particuliers :

- une adhésion à dix euros (10€) est prévue pour les étudiants et demandeurs d'emploi ou pour toute personne en difficultés en faisant la demande.
- Pour un couple, l'adhésion globale est fixée à cent cinquante euros (150 €).